

Monsieur le Recteur,

Chers collègues,

Je remercie le Recteur de l'Université de Liège pour ses mots de bienvenue. Je remercie aussi nos collègues de l'Université de Liège, le professeur Olgierd Kutny tout particulièrement, pour le soutien sans faille qu'ils ont apporté à l'organisation de cette journée. Elle marque une date importante dans l'histoire, déjà longue de plus d'un siècle, des sciences sociales de notre pays et, en particulier, au sein de la Communauté française de Belgique. Une nouvelle institution de recherche et de formation en sciences sociales est née. Elle n'a pas la taille d'une université, mais du territoire de la Communauté française de Belgique : l'école doctorale thématique en sciences sociales.

Cette école est l'aboutissement d'une longue histoire et de multiples trajectoires. Les collaborations interuniversitaires ne sont pas neuves dans notre champ. Nous avons connu un DEA interuniversitaire en sociologie et en anthropologie, des groupes de contact FNRS, des projets SSTC et FRFC partagés, des projets de recherche européens menés ensemble. Mais c'est la première fois qu'on assiste à une cristallisation, dans une institution complexe et de grande envergure, de ces convergences multiples mais segmentées.

Je me contenterai pour ma part de rappeler les enjeux de cette construction. L'école doctorale a trois missions fondamentales. D'abord, elle structure le champ de la recherche en sociologie par une offre d'un programme de séminaires de haut niveau destinés aux chercheurs belges et étrangers issus des trois disciplines qu'elle rassemble, mais aussi de toute autre discipline (1). Ensuite, elle vise à doter ces étudiants de ressources nouvelles et individualisées pour affronter les contraintes qui pèsent sur la carrière et les projets des jeunes chercheurs en sciences sociales (2). Enfin, l'Ecole doctorale est le lieu d'une réflexion fondamentale et collective sur l'avenir de nos disciplines (3).

(1) Comme offre de formation d'abord, l'école doctorale est originale dans sa programmation et dans sa pédagogie.

(1.1.) Au plan de la programmation et de l'animation, notre école doctorale a identifié cinq axes de recherche importants, qui cristallisent les efforts de rapprochement en Communauté française.

Chacun de ces axes est dirigé par une équipe de chercheurs seniors issus des trois Académies de notre Communauté :

- un programme « migrations et diversité culturelle »
- un programme « Etat, régulation et pratiques institutionnelles »
- un programme « méthodologies »
- un programme « anthropologie »
- un programme « populations et sociétés »

En outre, par un sixième programme, notre offre s'ouvre vers le nouveau et le hors-série. Une place y est faite aux thématiques émergentes et aux thématiques transversales à tous ces axes.

Quels que soient leurs spécialités, nos collègues chercheurs en sciences sociales sont invités à proposer dans ce cadre programmatique des activités selon des formats divers. La condition à leur implication dans cette Ecole doctorale est simple : ils doivent accepter de coopérer avec d'autres collègues issus d'Académies différentes et à ouvrir ces séminaires à des doctorants qui font leur thèse dans une université étrangère. Il n'y a pas un seul séminaire dans notre Ecole doctorale qui ne soit animé par au moins deux collègues d'universités différentes. Il n'y a pas de séminaire dans notre EDT qui ne soit, par principe, ouvert à *tous* les chercheurs de Communauté française.

(1.2.) Dans sa pédagogie, l'Ecole doctorale en sciences sociales a pris une orientation très déterminée. Pour le dire simplement, chers doctorants, l'Ecole à la naissance de laquelle vous assistez aujourd'hui *ne* vous propose *pas* une *troisième* année de Master. Entre les études de baccalauréat et de Master d'une part, l'Ecole doctorale de l'autre, il y a une rupture. L'Ecole doctorale n'est pas peuplée d'étudiants attardés, mais de jeunes chercheurs qui font leurs premiers pas dans un champ professionnel. A ces jeunes chercheurs, il ne s'agit pas de fournir un enseignement scolaire mais une formation à la recherche. C'est dire que la formation en école doctorale n'est pas d'ordre magistral. Il s'agit plutôt d'un effort de construction collective des savoirs et des identités, où s'engagent non des professeurs et des étudiants mais des chercheurs juniors et des chercheurs seniors. Au fond, je ne suis pas sûr que le mot de « pédagogie » convienne à l'école doctorale. Il faudrait plutôt parler de « communication scientifique ».

(2) En me tournant à présent vers l'utilisateur, le doctorant, le chercheur, je voudrais lever un malentendu. L'école doctorale n'entend pas constituer un ensemble de contraintes *supplémentaires* sur les parcours doctoraux et les trajectoires de recherche.

Les contraintes nouvelles qui pèsent sur les jeunes chercheurs sont certes trop évidentes pour être méconnues. Elles ne viennent ni des écoles doctorales, ni de la réforme de Bologne, mais de processus sociaux profonds que personne ne maîtrise. Dans une société postindustrielle qui fait de l'innovation – et donc de la recherche – une de ses forces productives centrales, dans un monde globalisé qui devient de plus en plus compétitif, alors que ne cesse de s'intensifier le débat – et donc la lutte – des savoirs et des expertises, il est incontestable que le système d'attentes sociales qui entoure les trajectoires des jeunes chercheurs devient de plus en plus lourd, complexe, exigeant. Certains ont même pu faire de la figure du jeune chercheur une figure emblématique du nouveau monde du travail. Forcé de circuler dans des réseaux aux frontières indéfinies, polyglotte, flexible dans ses compétences qui vont de la simple dactylographie au travail le plus expert, investi dans un terrain empirique mais avide de concepts et de distance critique, ayant le sens du contact humain mais aussi le goût de l'ascèse quasi monastique, prêt à sacrifier une vie de famille à des rapports de recherche écrits le nez sur le guidon, contraint de vivre dans l'incertitude de contrats précaires jusqu'à l'âge de 35 ans au moins, le jeune chercheur semble en effet concentrer, dans sa personne, toutes les tensions de la condition post-industrielle.

Nous n'ignorons pas ces contraintes. L'école doctorale ne constitue pas une contrainte de plus. Elle vise plutôt à fournir un ensemble de ressources aujourd'hui manquantes pour rencontrer ces nouveaux défis et cette nouvelle condition du chercheur. J'en pointerai trois.

(2.1.) La formation doctorale proposée par l'Ecole vise d'abord à ouvrir la palette des instruments et des techniques méthodologiques accessibles aux jeunes chercheurs. Elle lui permet désormais d'avoir accès à des ressources au-delà de son université ou de son Académie d'origine. Elle lui donne accès à la pluralité des outils disponibles en Communauté française. Et ce n'est pas peu dire : un simple coup d'œil sur le programme des méthodologies de notre Ecole, sur les autres programmes aussi, témoigne de la très grande richesse, du véritable trésor méthodologique et épistémologique que produit la mise en commun de nos expertises. Doter le doctorant de méthodes, d'outils variés, et aussi de la possibilité d'acquérir de nouveaux instruments au-delà des frontières de son université, c'est une première capacitation de l'école doctorale.

(2.2.) Deuxièmement, il s'agit aussi de le doter de possibilités d'inscription dans les problématiques transversales des sciences sociales. Les sciences sociales aujourd'hui sont fragmentées et proliférantes. Elles sont traversées par des discussions scientifiques intenses. Le chercheur a souvent tendance, faute de support collectif, à se replier sur son fragment de champ. L'école doctorale cherche à développer une circulation des connaissances et des savoirs des sciences sociales. Elle encourage l'accès des personnes à des cercles de discussion qui sans cela, lui resteraient inaccessibles. Nous ne saurions assez trop recommander aux chercheurs de se mêler à des séminaires ou des activités doctorales qui peuvent apparaître extérieures à leurs objets de travail : aux spécialistes de méthodes qualitatives de s'intéresser aux questions des méthodes quantitatives, aux empiristes pointus de rencontrer des théoriciens de haut vol, aux lecteurs de Foucault de discuter des thèses de Weber, aux spécialistes avides d'actualité de s'intéresser à l'histoire de nos disciplines. Nous voulons former des experts en sciences sociales et non pas seulement des spécialistes d'un fragment ou d'un courant des sciences sociales.

(2.3.) La troisième ressource que donne l'école doctorale, c'est la ressource du réseau. Depuis les travaux de Granovetter, nous connaissons la force des liens faibles, qui n'est pas moins importante que celle des liens dits « forts ». Les liens forts qui se nouent entre des personnes sont certes importants en termes d'investissement émotionnel, de construction de convictions partagées, de capacités d'agir en commun. Mais ces liens forts sont insuffisants pour un individu naviguant dans une société ouverte. Les liens faibles constituent des ressources importantes en termes d'informations et d'ouvertures d'opportunités. Ils ont une force créatrice aussi importante, quoique différente, de celle des liens forts. Nous souhaitons bien sûr que l'Ecole doctorale constitue l'occasion, pour chacune et chacun, de nouer quelques liens *forts*. Le partage des idées – et des émotions - avec des pairs, la découverte de la complémentarité des recherches, la mise à l'épreuve des intuitions dans un milieu professionnel, constituent des aides importantes dans les difficultés que rencontrent les doctorants. Mais nous désirons aussi que notre école soit l'occasion d'une inscription dans un réseau, virtuellement ouvert et créatif, de liens *faibles*. Dans sa structure institutionnelle, l'école doctorale est ce réseau qu'il vous suffit d'habiter pour qu'il devienne créateur.

Je pense en particulier à l'internationalisation des parcours et des trajectoires. Elle constitue un défi qui, sans être totalement nouveau, s'affirme avec toujours plus de force. L'école doctorale est une institution médiatrice entre le champ de la recherche en Communauté française et le champ de la recherche européenne et, par extension, mondiale. Elle est

l'occasion d'une intensification, pour tous les chercheurs de Communauté française, des possibilités de rencontres internationales. Certaines d'entre elles sont menées dans des langues étrangères au français. Ce travail polyglotte est à l'ordre du jour de notre école. En particulier, la maîtrise et la pratique de l'anglais ne sont plus des adjuvants au travail de recherche. Ce sont des compétences indispensables de n'importe quel travail de thèse, et l'école doit y pourvoir.

(3.) Une offre institutionnelle concertée et des ressources ; est-ce tout ce que peut offrir l'école doctorale ? Non. Il y a encore autre chose. Les sciences sociales aujourd'hui se trouvent au seuil d'une nouvelle étape de leur histoire, Nous vivons encore des grandes questions des pères fondateurs. Nous sommes encore redevables des avancées méthodologiques qui ont marqué le développement de nos sciences au cours du siècle passé ; nous sommes encore sensibles aux frémissements de la grande vague des sciences sociales, et des sciences humaines, qui a marqué les années 1960. Mais nous savons que nous sommes dans un monde nouveau où nous devons, une fois encore, une fois de plus, refaire nos preuves.

Quelle est aujourd'hui, la situation des sciences sociales ? La question mérite d'être posée, pour son intérêt intrinsèque, mais aussi pour son intérêt politique.

Plus que jamais, les sciences sociales sont pertinentes. Dans une situation de changement social et culturel accéléré, elles occupent bien sûr une place de choix pour comprendre sans réductionnisme les dynamiques qui traversent nos sociétés. Nées pour affronter, du sein des sociétés industrielles (pour la sociologie et la démographie) ou de leur extérieur (pour l'anthropologie), les processus de modernisation, nos sciences ont accumulé des savoirs précieux qui les rendent particulièrement vivantes. Elles doivent affronter la lutte des expertises qui prétendent intervenir dans la gestion du changement social. Mais les sciences sociales se présentent aussi comme très fragmentées. Fragmentées épistémologiquement, fragmentées institutionnellement. Quoiqu'elles vivent une communauté de situation, elles ne peuvent accéder à un point de vue général sur leur situation qu'en faisant un nouvel effort de regroupement et de délibération. L'école doctorale est cet effort. Il s'agit de transformer une communauté de situation en une communauté de délibération; d'offrir à cette communauté un forum de discussion sur elle-même et les défis qu'elle doit affronter. De cette délibération commune, constructrice d'un diagnostic partagé, pourra naître une volonté commune et des solidarités nouvelles.

C'est sous ce signe que nous avons voulu placer cette journée inaugurale. « Les sciences sociales aujourd'hui. Questions théoriques, défis pratiques ». Sur ce thème nous débattons en donnant un temps de parole privilégié à trois invités, trois contributeurs : Lucienne Strivay, Serge Paugam et François Héran. Je les remercie d'avance pour leurs contributions à notre entreprise.

Jean De Munck,

Président de l'école doctorale en sciences sociales de la Communauté française de Belgique,

Le 12 novembre 2007, Liège.